



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 92/21

### Objet

Installation de 2 nouveaux conseillers communautaires suite aux démissions de Monsieur RABBE (Choisey) et Monsieur SERMIER (Dole) et désignation de nouveaux représentants

### Secrétaire de séance

Séverine CALINON

### Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

**Conseil Communautaire**  
**30 septembre 2021**  
**Authume – 18h30**

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 68  
Nombre de procurations : 9  
Nombre de votants : 77  
Date de la convocation : 23 septembre 2021  
Date de publication : 08 octobre 2021

### Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, P. Roche, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

### Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à C. Nonnotte-Bouton, M. Berthaud à P. Roche, C. Bourgeois-République à J.P Fichère, C. Demortier à J.P Cuinet, D. Germond à J.B Gagnoux, J. Gruet à M. Mirat, M. Henry à J.C Robert, N. Jeannet à F. Dray, I. Mangin à S. Marchand.

### Conseillers absents non suppléés et non représentés :

G. Ginet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, F. Rigaud, E. Saget, P. Verne, J. Zasempa.

Suite à la démission de Monsieur Laurent RABBE le 6 juillet 2021 de son mandat de maire de la commune de Choisey et du mandat de conseiller communautaire, Madame Hélène THEVENIN a été élue maire de Choisey le 15 juillet dernier et représentera dorénavant cette commune au sein du Conseil Communautaire en tant que titulaire. Monsieur Laurent RABBE demeurera quant à lui conseiller municipal.

Il convient donc aujourd'hui de procéder au remplacement de Monsieur RABBE au sein des organismes extérieurs suivants :

- Conseil d'exploitation de la Régie du Service Public d'Assainissement
- Office de Commerce du Grand Dole
- Syndicat Mixte Innovia
- ADPNJ

De plus, suite au décès de Monsieur Jean-Claude LAB, désigné suppléant de la commune de Choisey à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) par délibération n° GD28/20 du 22 juillet 2020, il est également nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant à ce poste.

De même, Monsieur Jean-Marie SERMIER, conseiller municipal de la Ville de Dole et conseiller communautaire a souhaité démissionner de ces 2 mandats à compter du 14 juillet 2021.

En conséquence, il s'agit aujourd'hui de procéder au remplacement de Monsieur SERMIER en tant que conseiller communautaire représentant la Ville de Dole d'une part et représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'autre part dans les organismes et commission suivants :

- Pays Dolois – Pays de Pasteur en tant que titulaire
- Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté en tant que suppléant
- SEDIA en tant que membre du Conseil d'Administration et membre de l'Assemblée spéciale
- SEMOP DOLEA EAU en tant que titulaire
- SICTOM en tant que titulaire représentant la Ville de Dole
- Commission Services aux communes, coopérations inter-territoriales, commande publique, membre représentant la Ville de Dole

Deux démissions supplémentaires nécessitent de désigner un nouveau représentant titulaire au sein du SIE du Moulin Rouge pour la commune de Lavans-les-Dole et un nouveau membre de la Commission Actions Culturelles, événementiel et vie associative pour la commune de Damparis.

En effet, Monsieur André THIÉBAUD (Lavans-les-Dole) et Madame Nathalie HERLY (Damparis) ont respectivement démissionné de leur mandat de conseiller municipal le 21 juillet 2021 et le 11 août 2021.

Enfin, il convient de nommer ce jour un représentant du collège jurassien à l'assemblée spéciale au sein du Conseil d'Administration d'AKTYA.

Il est rappelé, conformément à l'article L.2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales s'appliquant aux EPCI que, « *Le maire procède à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.* »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** l'installation de Madame Hélène THEVENIN, conseillère communautaire représentant la commune de Choisey, en lieu et place de Monsieur Laurent RABBE,
- **VALIDE** l'installation de Monsieur Paul ROCHE, conseiller communautaire représentant la Ville de Dole, en lieu et place de Monsieur Jean-Marie SERMIER.
- **DÉCIDE D'APPLIQUER** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **PROCÈDE** à la désignation de nouveaux représentants dans les organismes, structures et commissions cités ci-dessus, à savoir :

Pour la commune de Choisey :

<b>Organismes, Structures</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Conseil d'exploitation de la Régie du Service Public d'Assainissement	Hélène THEVENIN	
Office de Commerce du Grand Dole	Hélène THEVENIN	
Syndicat Mixte Innovia	Hélène THEVENIN	
ADPNJ	Hélène THEVENIN	
CLECT		Hélène THEVENIN

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les communes citées,

Etant précisé que Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE ne prend pas part au vote pour les désignations relatives à SEDIA et AKTYA :

Organismes, Structures, Commissions	Titulaire	Suppléant
Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté		Gérard FERNOUX-COUTENET
SEDIA / Membre du CA	Jean-Pascal FICHÈRE	
SEDIA / Membre de l'Assemblée Spéciale	Jean-Pascal FICHÈRE	
Commission Services aux communes, coopérations inter-territoriales, commande publique / Ville de Dole	Paul ROCHE	
Commission Actions Culturelles, événementiel et vie associative / Commune de Damparis	Emilie BERTAUT	
AKTYA / Représentant du collège jurassien à l'assemblée spéciale au sein du CA	Jean-Pascal FICHÈRE	
SIE du Moulin Rouge / Lavans-les-Dole	Christine BELFATMI	

Concernant le Pays Dolois – Pays de Pasteur,

Le Conseil Communautaire, par 76 votes pour et 1 opposition :

- **DÉSIGNE** Monsieur Jean-Philippe LEFÈVRE comme représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein du Pays Dolois – Pays de Pasteur.

Organismes, Structures, Commissions	Titulaire	Suppléant
Pays Dolois – Pays de Pasteur	Jean-Philippe LEFÈVRE	

Pour la SEMOP DOLEA EAU, Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX et Monsieur Hervé PRAT, s'étant portés candidats,

Le Conseil Communautaire, après avoir procédé au vote à main levée,

#### **RÉSULTATS :**

Nombre de votants ..... 77  
 Nombre d'oppositions ..... 0  
 Nombre d'abstentions..... 4

Obtiennent :

- Jean-Baptiste GAGNOUX : 64 voix
- Hervé PRAT : 9 voix
- Abstentions : 4

- **DÉSIGNE** Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX comme représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de la SEMOP DOLEA EAU.

Organismes, Structures, Commissions	Titulaire	Suppléant
SEMOP DOLEA EAU	Jean-Baptiste GAGNOUX	

Concernant le SICTOM, à la demande des conseillers communautaires, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Ainsi le Conseil Communautaire, après avoir procédé au vote au scrutin uninominal à la majorité absolue après que les deux élus suivants se soient portés candidats :

- Candidats :
  - Monsieur Jacques PÉCHINOT
  - Monsieur Hervé PRAT

**RÉSULTATS :**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....0
  - b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 77
  - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau .....3
  - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....0
  - e. Nombre de suffrages exprimés (b – c - d) ..... 74
  - f. Majorité absolue ..... 38
- Obtiennent ;
- Jacques PÉCHINOT :                      56 voix
  - Hervé PRAT :                                18 voix

- **DÉSIGNE** Monsieur Jacques PÉCHINOT comme représentant titulaire de la Ville de Dole au sein du SICTOM de la zone de Dole.

<b>Organismes, Structures, Commissions</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
SICTOM (représentant de la Ville de Dole)	Jacques PÉCHINOT	

Fait à Authume,  
Le 30 septembre 2021,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Elus et communes concernés
- Organismes, structures et commissions concernés

